

PV 1^{ère} assemblée de coordination – Concours théâtral 2022 – VCLB

Mardi 30 novembre 2021

L'assemblée est ouverte par Marc Bolomey, président de la commission théâtrale, à 20h05

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Bienvenue et présentation de la Commission Théâtrale FVJC.
3. Présentation de la Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc.
4. Présentation des sociétés de jeunesse participantes.
5. Distribution et lecture du règlement de participation.
6. Distribution et correction de la liste des sociétés participantes.
7. Indications relatives à l'élaboration du programme.
8. Explication relative à la SSA
9. Réservation de la date de la 2^{ème} assemblée de coordination et répétitions.
10. Brève présentation de la fête par la jeunesse de Vers-chez-les-Blanc.
11. Visite des locaux du concours, de la scène, etc.
12. Communication du programme des représentations.
13. Divers, questions.
14. Discussions, apéro, etc.



1. Appel

L'appel a été effectué.

Membres de la commission théâtrale présents :

Marc Bolomey, Romain Bochud, Elodie Cornillat, Maurine von Ow

Jeunesses présentes :

Grandvaux, Arnex, Vuillens, Vucherens, Essertines/Yverdon, Forel Lavaux, Poliez-Pittet, Palézieux

Jeunesse organisatrice présente :

Vers-chez-les-Blancs

Sont excusés : Loyse Cantin et Basile Cornamusaz de la commission théâtrale

2. Bienvenue et présentation de la Commission Théâtrale FVJC.

Marc remercie la Jeunesse de VCLB pour son accueil et sa candidature. Remercie également les jeunes participantes.

Les membres de la commission théâtrale se sont présentés à tour de rôle.

- Marc, ancien de la jeunesse d'Etoy, président actuel de la commission, arrêtera en janvier.
- Elodie, membre de la jeunesse d'Essertines, participera au concours cette année.
- Romain, ancien de la jeunesse de Grandvaux, s'occupera des droits d'auteurs.
- Maurine, ancienne de la jeunesse de Yens, reprendra la présidence en janvier.

3. Présentation de la Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc.

Nadja a présenté en quelques lignes la jeunesse de VCLB.

Une équipe de 30 membres de tout âge motivé à organiser ce concours. Suite au giron qu'ils ont organisé en 2014, ils avaient le souhait d'organiser une manifestation pour financer leur nouveau drapeau.

4. Présentation des sociétés de jeunesse participantes.

Un tour de table a été effectué.

La plupart des sociétés de jeunesse a déjà participé à des concours, toutefois, cette année, ce sont majoritairement de nouveaux membres qui montent sur les planches. Tous se réjouissent de ce concours 2022.

5. Distribution et lecture du règlement de participation.

Le règlement a été distribué et lu par Elodie à l'ensemble de l'assemblée. Ce dernier a été approuvé et ne suscite aucun questionnement.

6. Distribution et correction de la liste des sociétés participantes.

Les jeunes participantes ont chacune reçu une liste qu'ils ont complétée et/ou corrigée et rendue à Maurine en fin d'assemblée.

7. Indications relatives à l'élaboration du programme.

Au vu des conditions particulières de ces derniers mois, un délai supplémentaire a été donné aux jeunes participantes quant aux rendus de leur texte complet ainsi que leur liste des membres – acteurs + aide. Marc reste à disposition en cas de question.

Le délai est fixé pour la fin de l'année 2021.

8. Explication relative à la SSA

Romain a présenté la SSA (Société Suisse des Auteurs). Toutes les pièces qui ne sont pas écrites par les jeunes sont généralement soumises à la SSA. Les tarifs des droits sont aux frais de la jeunesse organisatrice, et ceci seulement pour le concours. Les représentations faites en amont, telles que dans les villages respectifs, sont aux frais des sociétés.

Si l'auteur n'est pas inscrit à la SSA, c'est donc à la société de faire la demande auprès de l'auteur et de voir avec ce dernier s'il demande une contrepartie financière ou non.

Romain enverra, en temps voulu aux jeunes participantes, un formulaire à compléter. Dans ce formulaire, il faudra également annoncer si la pièce a été modifiée ou non, si c'est le cas il faudra que l'auteur donne son accord.

9. Réservation de la date de la 2^{ème} assemblée de coordination et répétitions.

La deuxième assemblée de coordination se tiendra le **10 février 2022** au local de VCLB entre 19h30 et 20h. Une convocation sera envoyée courant janvier.

Nadja a annoncé les dates des répétitions : 1^{er} mars, 8-11-12-13/22 et 25-26-27 mars, 1^{er} avril, 3 avril, 10 avril.

Les horaires de passages pour les répétitions seront rediscutés lors de la prochaine assemblée. Il y aura donc 2 répétitions par jeunesse sur scène dont 1x avec lumière/sons, etc.

10. Brève présentation de la fête par la jeunesse de Vers-chez-les-Blanc.

La société organisatrice du concours théâtral a présenté les grandes lignes de son programme provisoire.

Mercredi ou jeudi soir : Comédie musicale improvisée CMI et souper-spectacle d'humour. L'artiste n'a pas encore été booké (Repas : Risotto dans la meule de fromage)

Vendredi : Tournoi de fléchette et Concours

Samedi : Tournoi de Volley indoor le matin, Balade gourmande organisée par la Jeunesse d'Epalinges, concours le soir

Dimanche : Concours, PO, Banquet, soirée festive au caveau

ATTENTION ; la salle étant réservée le lundi à 11h00, il faudra donc impérativement évacuer les décors le dimanche soir. Ces derniers pourront être entreposés dans un local à 5 min de la salle.

Il y aura des dortoirs prévus dans la salle de gym.

11. Visite des locaux du concours, de la scène, etc.

Les sociétés participantes ont fait le tour des locaux en début d'assemblée.

12. Communication du programme des représentations.

Pour le concours théâtral 2022, l'ordre de passage qui a été communiqué aux jeunes participants est le suivant :

	Vendredi 22 avril	Samedi 23 avril	Dimanche 24 avril
1er	Vulliens	Grandvaux	Vucherens
2ème	Essertines	Poliez-Pittet	Forel
3ème	Arnex	Palézieux	

13. Divers, questions.

- Alicia de la jeunesse de Vucherens, propose aux sociétés participantes de se coordonner quant aux dates des spectacles afin d'éviter qu'il y ait plusieurs jeunes qui fassent leur spectacle le même week-end.
 - Vucherens : 8 au 10 avril
 - Grandvaux : 7-8 mai
 - Vulliens : 13-14 et 20-21 mai
- Marylou de la jeunesse de VCLB, demande à chaque jeunesse d'envoyer leur logo et de ne pas oublier d'envoyer un résumé de leur pièce + photo pour le livret de fête et ceci avant le 10 décembre 2021.
- Marc profite de cette assemblée pour :
 - Remercier les jeunes qui ont participé à la vidéo/chanson de fin d'année 2020.
 - Et annonce que c'est sa dernière assemblée. Il remercie la commission théâtrale pour tous les bons moments partagés. Souhaite bon vent à la jeunesse de VCLB et souhaite bonne chance à toutes les sociétés participantes.

14. Discussions, apéro, etc.

L'assemblée est close par le président à 20h50.

Marc Bolomey

PV pris par Maurine von Ow

